VILLE DE MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DU GROUPE DES 11° ET 12° ARRONDISSEMENTS

- Séance du Jeudi 23 janvier 2020 -

Présidence de Monsieur Julien RAVIER, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

20/006/DDCV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE A LA SECURITE - DIRECTION DE LA MOBILITÉ ET DU STATIONNEMENT - Approbation de dénomination de voies.

19-35125-DGASEC

MONSIEUR LE MAIRE DU 6ème SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11ème ET 12ème ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur l'approbation de dénomination d'une voie dans le 11ème arrondissement.

Suite à l'avis favorable de la Commission de dénomination des noms de rues, il est proposé d'adopter la dénomination de la voie citée dans le délibéré.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES OUÏ LE RAPPORT CI-DESSUS

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE Est approuvée la proposition de dénomination d'une voie, figurant sur le tableau ci-dessous :

	Désignation de la voie	Arrdt	Nom proposé	Origine de la proposition	Nom proposé par
10	VLO boulevard de la Forbine	11ème			Mr Julien RAVIER Maire du 6ème Secteur

Le présent projet de délibération mis aux voix a été adopté à l'unanimité. Vu et présenté pour son enrôlement à une séance du Conseil d'Arrondissements

Il est donc converti en délibération du Conseil des 11ème et 12ème

LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts Julien RAVIER

Enrôlé au CA du 23 janvier 2020